



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 23-26 juin 2025

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 26 mai 2025

WFP/EB.A/2025/5-C

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2024)

### Résumé

Le présent document décrit l'action menée par le PAM, en étroite collaboration avec ses partenaires, pour continuer de fournir une assistance vitale aux personnes les plus vulnérables partout dans le monde. Il rend compte de la façon dont le PAM a contribué à l'action humanitaire collective en 2024 et au premier trimestre de 2025, et précise le rôle qu'il a joué pour faire avancer les réformes entreprises dans l'ensemble du secteur afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des opérations humanitaires, de favoriser le respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Tout au long de l'année 2024, le système humanitaire a dû faire face, tout à la fois, à l'escalade des conflits, à des phénomènes climatiques extrêmes, à des chocs économiques et à l'érosion de ses financements. Pas moins de 343 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays où le PAM est intervenu. Parmi celles-ci, 44,4 millions se trouvaient dans une situation d'urgence, voire pire, sur le plan de la faim, dont un nombre record de 1,9 million de personnes qui se trouvaient dans une situation catastrophique.

Le PAM a apporté une contribution primordiale aux efforts déployés pour définir, rendre possible et mettre en œuvre l'action humanitaire à l'échelle mondiale. En 2024, au sein du Comité permanent interorganisations, la Directrice exécutive du PAM est devenue Championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, tandis que le Directeur exécutif adjoint a codirigé les travaux du Groupe des adjoints consacrés à l'efficacité et à l'efficience. Par le mécanisme du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence, le PAM a pu faire fond de la coordination interinstitutions pour intervenir en temps voulu et conformément aux besoins dans des situations d'urgence complexes. En outre, son rôle moteur au sein de modules essentiels, la fourniture de services partagés et l'investissement qu'il a consenti en faveur du ciblage fondé sur des données ont été autant d'occasions d'apporter son concours à l'action menée à l'échelle du système.

### Coordonnatrice responsable:

Mme S. Howard

Directrice par intérim

Bureau mondial de Genève

courriel: [shannon.howard@wfp.org](mailto:shannon.howard@wfp.org)

En mars 2025, le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence a appelé de ses vœux "une réinitialisation des modalités de l'action humanitaire", l'idée étant de réinventer les opérations humanitaires à partir de trois principes fondamentaux, à savoir: intervenir efficacement avec des moyens limités dans les situations de crise, repenser l'organisation de l'action humanitaire et rapprocher les mécanismes de pouvoir des acteurs locaux et des communautés touchées. Le PAM s'est associé pleinement à cette vision, plaidant pour une action humanitaire hiérarchisée et adaptée au contexte.

Le PAM continue de prendre part aux efforts déployés dans l'ensemble du système pour améliorer l'action collective, notamment grâce à la contribution qu'il apporte à la direction de modules et au titre des services communs, tels que le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies et les entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, et grâce à sa participation active aux efforts visant à assurer l'accès dans le cadre des opérations et au renforcement de l'appui apporté en matière de sécurité. Le PAM s'engage en faveur de solutions permettant de recenser les personnes les plus démunies et de mesures visant à donner des assurances, afin de faire en sorte que les personnes ciblées reçoivent les prestations humanitaires qui leur sont destinées. Désireux d'ajuster au mieux et d'améliorer ses opérations et celles de ses partenaires en permanence, il participe également à la production de données factuelles et au partage des connaissances.

## Le contexte humanitaire en 2024

1. L'insécurité alimentaire aiguë est demeurée très présente en 2024, exacerbée par l'escalade des conflits, les catastrophes, les phénomènes climatiques et la persistance des difficultés économiques. Dans les pays où le PAM est intervenu, environ 343 millions de personnes ont souffert de faim aiguë<sup>1</sup>, parmi lesquelles 44,4 millions se trouvaient dans une situation d'urgence, voire pire<sup>2</sup>. Au Soudan, la famine a été déclarée dans le camp de réfugiés de Zamzam en août 2024, ce qui ne s'était plus produit depuis sept ans, et d'autres zones étaient exposées à un risque élevé de famine. Selon les estimations du PAM, un nombre record de 1,9 million de personnes dans quatre pays ou territoires se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire catastrophique en 2024<sup>3</sup>.
2. En 2024, plus de 37,7 millions d'enfants ont souffert de malnutrition aiguë dans 26 pays touchés par des crises nutritionnelles, et 11 millions de filles et femmes enceintes ou allaitantes étaient sous-alimentées dans 21 pays<sup>4</sup>.
3. Alors que 757 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire chronique, l'objectif de parvenir à éliminer la faim dans le monde s'éloigne un peu plus chaque jour. Un tiers de la population mondiale, soit 2,8 milliards de personnes, n'a pas les moyens de s'alimenter sainement.
4. Les conflits sont demeurés le principal facteur d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en 2024. Au moins 65 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë vivaient dans des zones marquées par l'instabilité ou touchées par un conflit<sup>5</sup>. Depuis 2019, l'intensité des conflits a presque doublé<sup>6</sup>.
5. L'année 2024 a été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les agents humanitaires, qui ont vu 381<sup>7</sup> d'entre eux tués dans 20 pays, et de nombreux autres blessés, enlevés, attaqués ou détenus arbitrairement<sup>8</sup>. L'accès humanitaire est demeuré fortement limité pour le PAM et ses partenaires, en particulier dans l'État de Palestine, le Sahel central, le Soudan et le Yémen, ce qui a entravé la fourniture d'une assistance vitale.
6. L'année 2024 a également été l'année la plus chaude jamais enregistrée<sup>9</sup>. Pendant la saison des pluies de 2024, le Sahel et plusieurs pays d'Asie ont connu de vastes inondations. Les effets d'El Niño se sont fait ressentir de manière particulièrement forte en Afrique australe, où ils ont conduit à une sécheresse régionale et à une forte insuffisance de la production de céréales de base. L'apparition du phénomène La Niña pourrait aggraver la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et entraîner des précipitations inférieures à la moyenne dans certaines parties du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi qu'en Asie centrale<sup>10</sup>.

---

<sup>1</sup> Phase 3 ou supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) ou du Cadre harmonisé.

<sup>2</sup> PAM. 2024. *WFP 2025 Global Outlook*.

<sup>3</sup> Phase 5 de l'IPC ou du Cadre harmonisé. Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2024. *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2024: mise à jour semestrielle*.

<sup>4</sup> Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires. 2025. *Global Report on Food Crises 2025: Joint Analysis for Better Decisions*.

<sup>5</sup> PAM. *Une crise alimentaire mondiale* (page Web).

<sup>6</sup> Armed Conflict Location and Event Data. 2024. Page Web sur l'*indice de conflit: décembre 2024* (en anglais uniquement).

<sup>7</sup> *Base de données sur la sécurité du personnel humanitaire*. Données pour 2024.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies. 2025. "Attacks on aid workers must end", Security Council told.

<sup>9</sup> Organisation météorologique mondiale. 2025. *L'OMM confirme que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température supérieure d'environ 1,55 °C aux valeurs préindustrielles*.

<sup>10</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et PAM. 2024. *Hunger Hotspots FAO-WFP early warnings on acute food security: November 2024 to May 2025 outlook*.

7. À la fin du mois de juin 2024, le monde comptait un nombre record de 122,6 millions de personnes<sup>11</sup> en situation de déplacement forcé, soit environ deux fois plus qu'en 2014 et 5 pour cent de plus (5 millions de personnes) qu'en 2023. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les déplacements continueront d'augmenter en 2025 du fait des conflits et des événements météorologiques extrêmes, qui continueront de chasser les populations de chez elles.
8. Les difficultés économiques ont continué de compromettre la sécurité alimentaire en 2024. Malgré une stabilisation de l'économie mondiale après quatre années de chocs concomitants, la croissance se maintient à un niveau bas<sup>12</sup>. Dans les pays à faible revenu, le revenu par habitant n'a augmenté que de 0,8 pour cent, sur fond d'escalade des conflits et de la violence<sup>13</sup>. Les restrictions commerciales sont cinq fois plus importantes que la moyenne observée pendant la période 2010-2019 et touchent souvent de manière disproportionnée les pays plus pauvres<sup>14</sup>. Dans de nombreux pays, les prix des denrées alimentaires demeuraient deux fois plus élevés qu'avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019<sup>15</sup>. En outre, le fardeau du service de la dette a pesé lourdement sur l'activité économique dans bien des pays à faible revenu, qui sont nombreux à se retrouver en situation de surendettement<sup>16</sup>.
9. Le financement de l'action humanitaire n'a cessé de diminuer dans son ensemble depuis 2023, malgré des besoins humanitaires plus élevés que jamais. En 2025, l'incertitude règne alors que les dons se raréfient.

## Le Comité permanent interorganisations

10. Le PAM prend activement part aux mécanismes de coordination de l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations, qui visent à faciliter l'action collective par la mise en œuvre de mesures cohérentes et homogènes. En 2024, sous la direction du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence, le Comité a joué un rôle actif dans les interventions face aux crises qui sévissent dans l'État de Palestine, en République démocratique du Congo et au Soudan, réaffirmant la position collective du système humanitaire sur les questions de l'accès, de la protection et des principes humanitaires. La constance et la réactivité avec laquelle un soutien a été apporté aux coordonnateurs de l'action humanitaire sont venues renforcer l'action menée par le Comité en faveur de l'unification des efforts interinstitutions.

---

<sup>11</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. [Rapport semestriel sur les tendances mondiales: principales tendances en matière de déplacement forcé et de soutiens durables au cours du premier semestre 2024](#) (page Web).

<sup>12</sup> Banque mondiale. 2025. *Global Economic Prospects, January 2025*.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Calculs réalisés par le PAM à partir de données issues de Trading Economics. n.d. Page Web consacrée à l'[inflation alimentaire](#) (en anglais). Ces données ont été complétées par des données issues des sources suivantes: page Web du [Bureau central palestinien de statistique](#) (en anglais et en arabe) (pour Gaza), du [Bureau national de statistique et d'information](#) (en espagnol) (pour Cuba), de la [Banque de réserve du Zimbabwe](#) (en anglais) (pour le Zimbabwe), de [WFP DataViz](#) (pour la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, le Soudan, le Soudan du Sud et le Yémen), et de l'[Outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires de la FAO](#) (pour le Myanmar) (consultation le 16 janvier 2025).

<sup>16</sup> Banque mondiale. 2025. *Global Economic Prospects, January 2025*.

11. En janvier 2024, la Directrice exécutive du PAM a endossé le rôle de Championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel pour le compte du Comité permanent interorganisations, rôle qu'elle continuera d'assumer tout au long de l'année 2025. En cette qualité, elle a établi trois grandes priorités: mettre en pratique une approche centrée sur les victimes et les personnes survivantes, promouvoir une transformation de la culture institutionnelle en montrant la voie à suivre et en favorisant les partenariats, et appuyer le renforcement des capacités en continu dans tout le secteur humanitaire. À la tête d'initiatives sectorielles en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, le PAM cherche à faire entendre la voix des communautés les plus exposées et à faire reconnaître l'intérêt qu'il y a à coordonner l'action pour s'attaquer à ces problèmes.
12. En 2024, le Directeur exécutif adjoint du PAM a codirigé, avec le Comité international de secours, les travaux du Groupe des adjoints du Comité permanent interorganisations consacrés à l'efficience et à l'efficacité. Par le mécanisme du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence et grâce à la coordination interinstitutions, le PAM est intervenu en temps voulu et conformément aux besoins dans des situations complexes, ainsi que dans certaines situations d'urgence, et a pris part à d'importantes missions d'urgence, notamment au Myanmar et, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Égypte, en Jordanie et au Liban. En outre, le PAM a apporté un appui interinstitutions de haut niveau aux coordonnateurs résidents, aux coordonnateurs de l'action humanitaire et aux équipes de pays pour l'action humanitaire des Nations Unies dans des situations d'urgence, en vue de renforcer la fourniture de l'aide et l'exécution des opérations menées dans les pays par les différents organismes.
13. La Sous-Directrice exécutive chargée des opérations liées aux programmes a co-présidé le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation, au sein duquel elle a dirigé des équipes spéciales temporaires chargées de guider et d'appuyer l'action humanitaire eu égard aux questions suivantes: la place centrale de la protection, la responsabilité à l'égard des personnes touchées, la préservation de l'espace humanitaire, la collaboration dans les domaines de l'action humanitaire et du développement et les liens avec la paix, et l'ancrage local. Au cours de l'année, elle a agi de concert avec son homologue du Conseil norvégien pour les réfugiés à la co-présidence du Groupe pour en réformer les modalités de travail, afin de mieux faire coïncider les orientations générales et l'action sur le terrain, avant de céder la co-présidence au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et à Save the Children, en 2025.
14. À son entrée en fonction, en novembre 2024, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies a demandé au Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés et à la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence d'élaborer des recommandations de haut niveau visant à améliorer l'efficacité du système humanitaire et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Comme suite à cette demande, ceux-ci ont formulé des propositions visant à simplifier et à rendre plus efficace le système humanitaire<sup>17</sup>, qu'ils ont présentées en décembre 2024.
15. Dans un contexte mondial marqué, au premier trimestre de 2025, par la contraction du financement de l'action humanitaire, le Coordonnateur des secours d'urgence a défini un audacieux programme de réforme du système, ou "réinitialisation des modalités de l'action humanitaire"<sup>18</sup>, dans une lettre adressée, le 10 mars 2025, aux chefs de secrétariat des organismes membres du Comité permanent interorganisations.

---

<sup>17</sup> J. Egeland et J. Msuya. 2024. *Proposals for a simplified and more efficient humanitarian system*.

<sup>18</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2025. *The humanitarian reset*.

16. **La réinitialisation des modalités de l'action humanitaire** consiste à réinventer les opérations humanitaires à partir de trois priorités stratégiques, à savoir: intervenir efficacement avec des moyens limités dans les situations de crise, repenser l'organisation de l'action humanitaire et rapprocher les mécanismes de pouvoir des responsables locaux et des communautés touchées.
17. Afin de concrétiser cette vision, le Coordonnateur des secours d'urgence a défini dix mesures à prendre dans des délais ambitieux. Les tâches ont été distribuées dans l'ensemble de la structure du Comité permanent interorganisations, l'objectif étant d'exécuter des opérations de secours humanitaires hiérarchisées par ordre de priorité, ciblées et efficaces. Dans le cadre de sa participation aux différents travaux du Comité permanent interorganisations, le PAM s'emploie à faciliter les activités opérationnelles et la prise de décisions stratégiques en veillant à ce que tous les besoins d'assistance vitale soient bien notifiés grâce à la communication en continu d'informations relatives au nombre de personnes ayant besoin d'aide.
18. **Cycle des programmes d'action humanitaire.** D'après les données présentées dans le *Global Humanitarian Overview 2025*, 47,4 milliards de dollars É.-U. de financement sont nécessaires pour venir en aide à 189,5 millions de personnes (sur les 305,1 millions ayant besoin d'une assistance)<sup>19</sup>. Au 31 mars 2025, seulement 3,05 milliards de dollars avaient été reçus, soit moins de 7 pour cent des fonds nécessaires<sup>20</sup>. En mars 2025, dans le cadre de la réinitialisation des modalités de l'action humanitaire, il a été demandé aux équipes de pays pour l'action humanitaire de classer leurs appels par ordre d'importance afin d'accorder la priorité à ceux qui visent à répondre aux besoins les plus urgents et les plus criants, l'objectif étant de garantir l'assistance vitale et les activités de protection et de rationaliser la coordination de façon à utiliser ces ressources limitées le plus efficacement possible.
19. Le PAM appuie l'élaboration de plans de réponse humanitaire réalisables et hiérarchisés qui se basent sur des prévisions réalistes quant aux besoins opérationnels et au financement. Dans le cadre des discussions auxquelles il a pris part sur la portée et les limites de l'aide humanitaire, il a souligné la nécessité de disposer de plans d'action pragmatiques fondés sur les principes humanitaires. Le PAM n'a de cesse de défendre une approche fondée sur la méthodologie éprouvée du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), selon laquelle toutes les personnes se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire relevant de la phase 3 ou d'une phase supérieure de l'IPC sont prises en compte dans les aperçus des besoins humanitaires. Une telle approche favorise un ciblage cohérent des mesures d'assistance humanitaire, fondé sur la transparence et des éléments factuels. Alors que le cycle des programmes d'action humanitaire de 2025 entre dans sa phase de planification, le PAM encourage l'adoption de méthodes plus hiérarchisées et mieux adaptées aux contextes aux fins de la planification des interventions.
20. Dans le but de revoir l'ordre de priorité de ses opérations sans déroger aux principes humanitaires, le PAM met à la disposition de ses bureaux de pays et de ses partenaires des outils et des orientations relatives à la réévaluation des besoins et au ciblage en temps réel. Il vise ainsi à garantir que les interventions axées sur la sécurité alimentaire restent ciblées, adaptées et fondées sur des éléments factuels, y compris en cas d'évolution de la situation. Le rôle prépondérant que joue le PAM, sur les plans opérationnel et technique, en matière de collecte et d'analyse de données est au cœur de ces efforts, lesquels contribueront à ce qu'il soit tenu compte des priorités et du contexte dans la planification des interventions, ce qui sera primordial pour garantir dans toute la mesure du possible l'efficacité et la pérennité de l'action humanitaire dans un contexte d'érosion des ressources.

---

<sup>19</sup> OCHA. 2024. *Global Humanitarian Overview 2025*.

<sup>20</sup> OCHA. 2025. *Global Humanitarian Overview 2025 - March Update*. Montant enregistré au 31 mars 2025.

## La direction de modules, les services communs dirigés par le PAM et la prestation de services à la demande, catalyseurs de l'action collective

21. Le PAM contribue à l'action humanitaire collective en fournissant des services partagés essentiels, comme le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), qui améliorent l'efficacité, la sécurité et la coordination dans l'ensemble du système des Nations Unies. Chef de file du module de la logistique et du module des télécommunications d'urgence et co-chef de file du module de la sécurité alimentaire, il contribue également, en collaboration avec ses partenaires, à coordonner un appui efficace et fiable apporté à l'échelle du système, tout en assurant la prestation de certains services en dernier recours. D'autres possibilités de réduire les doublons et les coûts et d'appuyer les interventions humanitaires continuent d'être mises en évidence. Grâce à son investissement en faveur de plateformes et de solutions interopérables, le PAM s'emploie à consolider l'ossature opérationnelle du système humanitaire, ce qui se traduit par une plus grande agilité, un plus grand respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée et une meilleure adaptation aux défis du monde actuel à l'heure d'agir collectivement.
22. En 2024, le **module de la sécurité alimentaire**, placé sous la direction conjointe du PAM et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a coordonné des interventions pour faire face à des situations d'urgence et à des crises prolongées dans 27 zones où il avait été activé par le Comité permanent interorganisations, y compris au Liban, à la suite de sa récente activation dans ce pays. Les partenaires de ce module ont apporté une aide axée sur l'alimentation, l'agriculture et les moyens d'existence à 88 millions de personnes, venant ainsi en aide à 78 pour cent des 113 millions de personnes ciblées avec 6,6 milliards de dollars, soit 43,9 pour cent des 15 milliards de dollars demandés pour le module à l'échelle mondiale<sup>21</sup>. Le module de la sécurité alimentaire a contribué à coordonner les activités de 1 700 partenaires à travers le monde, dont 80 pour cent d'intervenants locaux ou nationaux. En 2025, il s'emploie résolument à optimiser ses opérations, notamment en examinant la possibilité d'une transition ou de la désactivation de modules, comme cela a été le cas au Honduras en 2024. En 2025, un examen exhaustif s'intéressera à la pertinence et à l'architecture des mécanismes de coordination dont disposent les pays en matière de sécurité alimentaire.
23. **Module de la logistique.** Depuis 20 ans qu'il dirige le module de la logistique, le PAM joue un rôle primordial de coordination des interventions logistiques nécessaires à la fourniture de denrées, de matériel médical, d'eau et de services d'assainissement, d'abris et d'autres produits et services de première nécessité destinés à sauver la vie de millions de personnes en proie aux pires situations de crise. Pour la seule année 2024, le module de la logistique a aidé plus de 1 100 partenaires dans 46 pays grâce à ses activités, qui ont permis de favoriser la collaboration, de combler des lacunes majeures dans les chaînes d'approvisionnement, d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire les doublons, dans l'objectif d'acheminer l'aide de manière plus efficace et dans de meilleurs délais et d'obtenir davantage de résultats concrets. Il est à noter que les organisations non gouvernementales (ONG) et les gouvernements des pays dans lesquels le module a opéré ont compté pour 55 pour cent de ses partenaires. Entre autres activités, le module de la logistique a continué de participer à l'action humanitaire menée dans la bande de Gaza pour aider le secteur à y acheminer et à y distribuer des produits vitaux. Il a également apporté son concours à 246 convois partout dans le monde, notamment dans des zones en proie à des conflits ouverts, au Liban et au Soudan, et à travers certaines frontières, depuis le Tchad (à destination du Soudan), l'Égypte et la Jordanie (à destination de la bande de Gaza et de la République arabe syrienne). Tout au long de l'année 2024, ses équipes ont répondu à plus de 5 429 demandes de services logistiques communs, contribuant au transport et à

---

<sup>21</sup> Module de la sécurité alimentaire. [Response Achievements of the Food Security Cluster, 2024](#) (page Web).

- l'entreposage de 300 000 mètres cubes de produits, ce qui a permis d'acheminer 200 000 mètres cubes d'articles de secours dans des zones difficiles d'accès. Aux fins du renforcement des dispositifs de préparation, le PAM a aidé les autorités nationales de huit pays à prendre en main les efforts de coordination des chaînes d'approvisionnement d'urgence. Plus de 460 personnes issues de plus de 150 organismes ont ainsi participé à des formations en présentiel et 6 000 autres se sont inscrites à des formations en ligne.
24. En 2024, le **module des télécommunications d'urgence** a fourni des services de connexion à Internet et des services de communication sécurisés à 10 542 intervenants humanitaires issus de 145 organismes, dans le cadre de 10 opérations d'urgence. Ses activités ont notamment consisté à renforcer les capacités nationales en matière de technologies de l'information et des communications, et la résilience face aux catastrophes au Botswana, au Malawi et au Rwanda, ainsi que dans des pays des régions Amérique latine et Caraïbes et Pacifique, en vue d'améliorer leur état de préparation. En août 2024, le projet "Connectivity as Aid", qui vise à faire du numérique une aide en donnant accès à Internet, des informations vitales et des formations aux outils numériques aux communautés touchées par la crise au Sahel, s'est élargi en proposant ses services à Dori, au Burkina Faso. En 2024, plus de 4 900 personnes ont eu recours aux services de l'un ou l'autre des deux centres ouverts dans le cadre du projet. Pour renforcer l'appui apporté aux opérations humanitaires, le module a dispensé neuf formations axées sur l'amélioration des compétences en matière de déploiement d'urgence à l'intention de 187 intervenants humanitaires dans toute l'Afrique de l'Ouest.
  25. En 2024, l'**UNHAS** a assuré 44 796 vols, desservant 394 destinations et transportant 355 033 travailleurs humanitaires et partenaires ainsi que 4 925 tonnes de fret humanitaire. Sur l'ensemble de l'année, il a fourni ses services à 612 organismes, et réalisé 663 évacuations sanitaires et 792 redéploiements pour raisons de sécurité. Grâce à cela, l'accès humanitaire a pu être maintenu dans certaines des zones de la planète en proie aux situations les plus difficiles. Compte tenu des difficultés de financement, l'UNHAS a pris des mesures visant à réaliser des gains d'efficacité, notamment l'optimisation de sa flotte, réduite de 77 à 61 appareils à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025, la révision de ses contrats et la réduction des coûts annexes, tels que les coûts associés à l'avitaillement en carburant et à la manutention au sol. Capable d'être déployé rapidement, l'UNHAS continue d'offrir des services indispensables et économiques aux fins de l'accès humanitaire. Le PAM cherche activement des financements pérennes et prévisibles pour ce service.
  26. Dans le cadre du **service de mobilité des Nations Unies**, le PAM gère le plus grand parc de véhicules interinstitutions du système des Nations Unies. Composé de 8 850 véhicules, dont 992 véhicules blindés, et de 6 728 conducteurs, ce parc a jusqu'à présent été mis au service de 4 millions de clients, dont 1,9 million en 2024, dans 111 pays. Actuellement utilisé par 18 entités des Nations Unies, le service de mobilité a permis d'économiser 8,1 millions de dollars en 2024 et pourrait générer entre 15 millions et 20 millions de dollars d'économies par an s'il était pleinement mis en place dans l'ensemble du système des Nations Unies.



27. Depuis 2017, **la plateforme de réservation des Nations Unies** simplifie les démarches relatives au voyage, au logement, aux équipements et à d'autres services pour plus de 5,9 millions d'utilisateurs issus de 18 organismes des Nations Unies dans 119 pays. En 2024, elle a généré des gains d'efficacité qui s'établissaient à 14,2 millions de dollars grâce à la dématérialisation et à l'automatisation des processus, aux gains de temps, à la suppression de certaines dépenses et au recouvrement des coûts par la mise en commun de services. La plateforme propose à la réservation des vols assurés par l'UNHAS, des maisons d'hôte utilisées par le personnel des Nations Unies et des hôtels répondant aux normes établies par le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU), des véhicules des Nations Unies et des services proposés dans plus de 30 points d'accès, contribuant à la rapidité et à la sécurité des opérations et à l'utilisation rationnelle des ressources.
28. Initiative conjointe du PAM et du HCR, **le parc de véhicules des Nations Unies** propose aux utilisateurs de l'ensemble du système des Nations Unies une solution efficace de location de véhicules légers à un prix avantageux. Depuis son lancement, en octobre 2022, le parc s'est élargi à mesure qu'il gagnait la confiance des utilisateurs, qui ont de plus en plus recours à ses services. Il concerne désormais 19 entités des Nations Unies et compte 833 véhicules en location ou en commande dans 91 pays. Une analyse des avantages et inconvénients menée par le Groupe des résultats stratégiques des innovations institutionnelles<sup>22</sup> a souligné les avantages financiers importants que ce dispositif présenterait s'il était adopté à l'échelle du système des Nations Unies. Les économies récurrentes générées atteindraient en effet entre 17,3 millions et 28,2 millions de dollars par an, et les économies ponctuelles entre 25 millions et 69,5 millions de dollars, soit une économie moyenne de 10 876 à 13 594 dollars par véhicule sur un cycle de vie de cinq ans.
29. **Prestation par le PAM de services communs et de services à la demande.** Au cours de la période considérée dans le présent rapport, le PAM a assuré la gestion de 456 583 tonnes de fret ainsi que la fourniture des services d'entreposage, de transport, de ravitaillement en carburant et d'achat de produits alimentaires afférents dans 44 pays, apportant son appui à 145 gouvernements et acteurs humanitaires. Les services de transfert monétaire lui ont permis d'épauler des partenaires du système des Nations Unies et des ONG dans 52 pays, notamment par le jeu d'un service de versement de gouvernement à particulier mis en place dans le cadre du projet de filet de protection sociale au Liban, qui a permis de transférer un montant total de 80,3 millions de dollars à 166 000 ménages. Le PAM a fourni des services d'achat de produits alimentaires à neuf gouvernements, pour le compte desquels il a acheté 133 075 tonnes de vivres pour soutenir les programmes nationaux en place. Il a en outre aidé le Comité national éthiopien de gestion des risques de catastrophe à acheter 50 000 tonnes de blé, pour une valeur de 35 millions de dollars, et le Gouvernement malawien à acheter 23 000 tonnes de maïs, pour une valeur de 20 millions de dollars.

---

<sup>22</sup> Groupe des résultats stratégiques des innovations institutionnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

30. En 2024, dans le cadre des services à la demande qu'il fournit, le PAM a apporté son concours à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans 14 pays. Il lui a ainsi fourni des services logistiques, notamment la livraison de 8,2 millions de litres de carburant au Yémen, ainsi que des services d'entreposage, en Afghanistan, en Éthiopie et au Népal. Par l'intermédiaire du réseau d'entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies, le PAM a fourni à l'OMS des services d'achat et de repositionnement. Dans le même temps, le projet conjoint INITIATE a rassemblé 20 partenaires dans l'objectif de stimuler l'innovation logistique pour mieux répondre aux situations d'urgence sanitaire. En Guinée et au Malawi, les capacités nationales d'intervention en cas d'urgence sanitaire ont été mises à l'épreuve dans le cadre d'exercices de simulation conjoints menés au titre du projet Apollo<sup>23</sup>, ce qui a permis de renforcer la coordination interinstitutions et d'améliorer l'état de préparation des chaînes d'approvisionnement. En outre, le PAM a continué de prendre activement part aux instances et initiatives mondiales majeures dirigées par l'OMS, notamment l'Assemblée mondiale de la Santé et le Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants, et suivi de près le déroulement des négociations portant sur le nouvel instrument international relatif à la préparation aux pandémies.
31. En 2024, le PAM a facilité l'acheminement de 6,1 millions de produits de santé et de 2,1 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, par l'intermédiaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dans plusieurs pays, notamment en Angola, au Cameroun et au Mali. Au Libéria, 2,7 millions de produits de santé ont été acheminés dans 193 lieux, bénéficiant à 4,3 millions de personnes, ce qui prouve le rôle décisif que joue le PAM dans l'acheminement de services de santé essentiels sur le dernier kilomètre du parcours.

### **Le Grand Bargain: traduire les engagements pris en action collective**

32. En 2024, le Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) a continué de rassembler des donateurs, des entités des Nations Unies, des ONG internationales et locales et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans l'objectif d'obtenir des résultats concrets en matière d'ancrage local, d'approches participatives<sup>24</sup> et de qualité du financement. Dans un contexte de financement tendu, les ambassadeurs du Grand Bargain s'emploient ensemble à ce que les besoins des personnes touchées par les crises continuent de guider l'action collective, aujourd'hui et demain.
33. Dans le cadre des échanges qui se tiennent au titre du Grand Bargain, le PAM a préconisé le recours à des fonds non préaffectés de grande qualité ainsi qu'une répartition des risques réaliste, préalables indispensables à une véritable transformation à l'échelle du système.
34. Le PAM, qui est l'un des champions du groupe du Grand Bargain sur l'intensification des mesures d'anticipation aux côtés de l'Allemagne, de l'OCHA et de Save the Children, a contribué à faire approuver collectivement un nouvel objectif de référence, à savoir qu'au moins 5 pour cent de la totalité du financement de l'action humanitaire soient affectés aux mesures d'anticipation, parallèlement à la mise en place de systèmes de suivi des investissements et de renforcement de la coordination avec les acteurs du développement et de l'action climatique et les acteurs nationaux.

---

<sup>23</sup> Pour plus d'informations, consulter la vidéo suivante: [Malawi project Apollo overview](#).

<sup>24</sup> Comité permanent interorganisations. [A participation revolution: include people receiving aid in making the decisions which affect their lives](#) (page Web).

35. En mars 2025, dans le cadre de l'initiative plus vaste de la réinitialisation des modalités de l'action humanitaire, la Sous-Directrice exécutive chargée du Département des partenariats et de l'innovation a reçu l'aval des signataires pour avancer sur la voie des objectifs fixés en matière d'ancrage local et de grande qualité des financements, au sein d'un groupe dont les travaux sont consacrés aux mesures concrètes formulées au titre de la réinitialisation.

## L'amélioration de l'action collective

36. Afin de mieux aider les personnes les plus vulnérables, le PAM s'engage en faveur de **l'ancrage local** grâce à des partenariats plus solides et plus équitables avec les intervenants nationaux et locaux. En 2024, près de 60 pour cent des fonds affectés par le PAM au financement des opérations et destinés aux partenaires coopérants ont été acheminés par l'intermédiaire d'organisations nationales ou locales<sup>25</sup>, ce qui illustre bien les avancées réalisées sur la voie de la concrétisation des engagements pris dans le cadre du Grand Bargain. De plus, le PAM a commencé à mettre au point sa toute première politique en matière d'ancrage local ainsi qu'une stratégie de renforcement des capacités des partenaires locaux. Pour ce faire, il s'appuie sur des consultations approfondies avec les parties prenantes, qui englobent les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires, les autres entités des Nations Unies, les donateurs et les États membres.
37. La démarche adoptée par le PAM en matière d'ancrage local consistera essentiellement à délaissier les dispositifs transactionnels au profit de partenariats collaboratifs, en accordant une attention particulière aux organisations communautaires qui représentent les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés et qui, partie intégrante des communautés touchées par les crises, interviennent en première ligne. Le PAM collabore également avec les acteurs des systèmes alimentaires locaux, notamment le secteur privé. La politique en matière d'ancrage local s'accompagnera d'un plan de mise en œuvre, qui visera à pallier les principales difficultés auxquelles se heurtent les intervenants locaux, notamment quant aux financements pluriannuels prévisibles, à la participation aux frais généraux et à la répartition des risques.
38. En 2024, le PAM a coopéré avec 927 ONG partenaires, lesquelles ont mis en œuvre ou contribué à mettre en œuvre près des deux tiers de ses activités d'assistance sur le terrain. Parmi ces partenaires, 85 pour cent étaient des organisations nationales ou locales. Le PAM a renforcé sa coopération avec ses partenaires dans le cadre de dialogues structurés avec InterAction et le Conseil international des agences bénévoles, accru la participation des ONG aux sessions de son Conseil et préparé conjointement avec les ONG partenaires sa consultation annuelle de 2024 sur les partenariats.
39. En 2024, le PAM et l'UNICEF ont lancé le programme "**Action conjointe pour mettre fin à l'émaciation**", qui vise à prévenir et à traiter l'émaciation chez l'enfant et la mère dans 15 zones en situation de crise humanitaire. Axée sur la co-implantation des services, la nutrition maternelle et les solutions locales dans le domaine de l'alimentation, cette initiative associe le savoir-faire du PAM dans le domaine des systèmes alimentaires au rôle moteur de l'UNICEF dans le domaine des systèmes de santé.

---

<sup>25</sup> Conformément aux indicateurs institutionnels du PAM, ce nombre inclut la valeur des transferts de ressources sous forme de vivres et d'espèces distribués aux bénéficiaires par l'intermédiaire des partenaires.

40. **Riposte intégrée au VIH/sida.** En sa qualité d'organisme coparrainant du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le PAM vient en aide aux personnes vivant avec le VIH/sida dans les zones frappées par une crise. En 2025, le PAM a lancé la stratégie "Feeding Health"<sup>26</sup>, qui vise à apporter une aide plus ciblée et mieux adaptée au contexte dans les pays lourdement frappés par le VIH/sida, et, ainsi, à les aider à s'adapter aux aléas liés aux conflits et aux chocs climatiques et économiques.

### **Renforcer l'accès et la coordination civilo-militaire pour faciliter les opérations humanitaires**

41. Fort d'un savoir-faire unique sur le plan opérationnel et en matière de coordination, le PAM demeure déterminé à développer ses capacités dans les domaines de l'accès et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires afin de renforcer l'action humanitaire collective. S'agissant de l'accès humanitaire, le PAM, qui privilégie une stratégie intersectorielle, s'appuie sur les services techniques chargés, notamment, de la chaîne d'approvisionnement, de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires, de la gestion des risques et de la sécurité. Il collabore étroitement avec les communautés locales et mobilise sa pleine capacité pour remédier aux difficultés d'accès dans le cadre de ses propres opérations ou de celles de ses partenaires. En 2024, au Soudan, il s'est servi de salles d'intervention d'urgence pour distribuer des repas chauds à Khartoum et a mis au point un modèle interentreprises pour venir en aide aux personnes se trouvant dans les zones difficiles d'accès du Darfour. Dans la bande de Gaza, il a intensifié sa collaboration avec les communautés et les boulangeries pour porter secours à davantage de personnes touchées.
42. Au Mali et au Niger, le PAM a renforcé les capacités en première ligne en organisant, à l'intention de son personnel et de ses partenaires, des ateliers consacrés aux questions de l'accès et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires. Au Soudan et au Soudan du Sud, il met en place différentes solutions dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement, et dans les zones difficiles d'accès de certains pays, comme au Burkina Faso et en Haïti, l'UNHAS fournit un service de transport aérien d'une importance capitale. De plus, l'unité chargée de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires a coopéré avec les services chargés de la gestion des risques, de la sécurité et de la chaîne d'approvisionnement, auxquels elle a fourni un appui et des conseils spécifiques sur la question du recours à des escortes armées au Burkina Faso, au Cameroun et au Niger. Ce travail permettra d'éclairer les discussions qui ont actuellement lieu au sein du Comité permanent interorganisations sur l'accès humanitaire et l'action humanitaire fondée sur des principes.

---

<sup>26</sup> PAM. 2025. *Feeding Health, the last mile on HIV – WFP's global strategy 2025–2030*.

43. Dans les situations d'urgence complexes, notamment en République démocratique du Congo, en Haïti, dans l'État de Palestine, dans le Sahel central et au Soudan, le PAM a mis à profit sa compétence particulière en facilitant un accès humanitaire spécifique et en déployant des spécialistes de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires à l'appui des opérations de terrain et des efforts de coordination. Afin de remédier aux difficultés d'accès qui persistent dans les zones touchées par un conflit, notamment dans l'État de Palestine, au Soudan, en République arabe syrienne et au Yémen, le PAM mobilise ses équipes chargées de l'accès et de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires ainsi que l'équipe mondiale d'intervention rapide pour mener des activités de sensibilisation et de coordination auprès des différents organismes. Ainsi, dans la bande de Gaza, au Liban et au Yémen, les équipes chargées de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires continuent de collaborer avec les services du PAM chargés de la sécurité et du transport aérien, l'OCHA et le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU pour améliorer les interactions entre les parties aux conflits afin qu'elles soient averties des déplacements d'installations et de personnel (y compris aériens). Le PAM peut ainsi rester sur le terrain et poursuivre l'action engagée, même dans les situations les plus dangereuses, comme il en a pris l'engagement.
44. En 2024, les équipes du PAM chargées de l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires ont piloté des activités de coordination civilo-militaire interinstitutions afin d'aider l'OCHA à établir des orientations applicables aux services tels que l'UNHAS concernant les systèmes de notification humanitaire, le recours aux escortes armées et la planification opérationnelle. Le PAM a également organisé deux séances de formation interinstitutions consacrées à l'interaction entre acteurs humanitaires et militaires, aux Pays-Bas et au Panama, auxquelles ont participé des membres de son personnel, mais aussi d'autres entités des Nations Unies, d'ONG internationales, de missions de maintien de la paix, d'organisations de donateurs et de forces armées.

#### **Améliorer les services de sécurité aux fins de l'action humanitaire collective**

45. Conscient que l'on ne saurait se passer des partenariats pour garantir la sécurité des intervenants humanitaires, a fortiori dans une période d'intensification des risques, le PAM s'engage en faveur de la sécurité et de la préparation collectives dans l'ensemble du système humanitaire. Membre très actif du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, il joue un rôle directeur primordial dans la définition des services communs de sécurité et la réalisation de mises à jour essentielles, notamment la révision du manuel sur la gestion des risques en matière de sécurité. Il s'agira, pour 2024-2025, de porter une attention toute particulière à l'examen en cours du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, qui s'intéressera aux rôles et aux responsabilités de ce système dans une perspective d'avenir.
46. En outre, le PAM joue un rôle opérationnel moteur dans les situations à haut risque. Dans la bande de Gaza, en Haïti et dans le sud du Liban, il a contribué à l'élaboration de cadres de référence sur les "risques acceptables" aux fins de l'autorisation des déplacements aériens, maritimes et routiers, assurant la cohérence entre les entités des Nations Unies en matière de gestion des risques et de respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée. Le PAM a également apporté son concours aux évacuations d'urgence et aux redéploiements en République démocratique du Congo, dans la bande de Gaza, en Haïti et au Soudan.
47. Dans les situations de conflit, notamment en Somalie, au Soudan et au Yémen, le PAM, qui collabore avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU et l'OCHA sur les questions de l'accès et de la désescalade des conflits, joue, au sein des cellules d'accès mises en place dans ces pays, un rôle essentiel dans les négociations relatives à l'accès humanitaire et dans le maintien de celui-ci.

48. Au titre du devoir de protection, le PAM apporte un appui à l'ensemble de la communauté humanitaire en matière de sécurité et de préparation en dispensant, dans la mesure du possible, des formations consacrées à la sécurité et à la sûreté en mission<sup>27</sup> et aux soins médicaux. En 2025, avec le soutien des donateurs, le PAM entend intensifier ces activités et les mettre en concordance avec l'engagement qu'il a pris en faveur de l'ancrage local.
49. Le PAM participe aux discussions engagées par le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU dans le but de définir des approches communes plus souples de la gestion de la sécurité dans l'ensemble du système des Nations Unies.

## Les assurances à donner

50. Dans un environnement opérationnel caractérisé par des risques élevés, la redéfinition des priorités et l'incertitude liée à la politique générale, les assurances à donner ont été érigées dans l'ensemble du PAM au rang de priorité absolue aux fins du respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée, de la transparence et de l'enracinement d'une culture favorable à celles-ci, fondée sur l'intégrité et la gestion des risques.
51. Lancé en 2023, le projet global du PAM relatif aux assurances à donner offre un modèle de qualité. Il a donné lieu à des mesures générales, notamment l'élaboration d'un cadre mondial visant à donner des assurances, l'amélioration de certains aspects des opérations menées dans les pays et l'établissement de plans d'assurance renforcés spécifiques à certains pays<sup>28</sup>, qui garantissent au plus haut point que la totalité de l'aide fournie par le PAM parviendra aux personnes auxquelles il prête assistance. Le PAM a réalisé d'importants progrès en matière d'assurances à donner. Dans le cadre du projet global relatif aux assurances à donner, 31 bureaux de pays gérant des opérations à haut risque ont mis en œuvre plus de 80 pour cent des activités prévues au titre de leur plan d'assurance renforcé, en moyenne. Des avancées considérables ont notamment été enregistrées dans les domaines de la gestion des identités, de la distribution numérique, de la déduplication et de la sécurisation des transferts de données. Le PAM met en œuvre un plan global pour faire appliquer le cadre mondial visant à donner des assurances dans tous les bureaux de pays d'ici à 2026.
52. Le PAM a instauré quatre normes universelles en matière d'assurances à donner, lesquelles ont fait l'objet d'une circulaire de la Directrice exécutive publiée en juin 2024. Ces normes, qui s'appliquent à toutes les opérations menées par le PAM, exigent de ce dernier qu'il respecte les obligations suivantes: consulter et écouter les personnes auxquelles il vient en aide et respecter leur vie privée; savoir qui doit recevoir une assistance et, à la fin de chaque cycle, savoir qui l'a reçue ou pas; savoir que son assistance en nature est sûre et savoir où elle se trouve, du point de départ à la distribution; préserver son indépendance opérationnelle. Le PAM s'emploie à renforcer les capacités dont disposent les bureaux de pays, à améliorer les orientations et à mettre à disposition des outils aux fins du respect de ces quatre normes. Il est d'avis que les assurances à donner sont un coût dont on ne saurait s'affranchir aux fins des activités à mener.

---

<sup>27</sup> Formation "Sécurité et sûreté en mission".

<sup>28</sup> Aux fins de la mise en œuvre du projet global relatif aux assurances à donner en 2024, le PAM a commencé par donner la priorité à ses 31 opérations à plus haut risque, à savoir les opérations menées dans les pays suivants: l'Afghanistan, l'Algérie, le Bangladesh, le Burkina Faso, le Cameroun, la Colombie, l'Égypte, l'État de Palestine, l'Éthiopie, le Guatemala, Haïti, le Liban, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Myanmar, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Pakistan, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad, l'Ukraine, le Yémen et le Zimbabwe. Les opérations menées en Libye figuraient initialement dans cette liste, mais en ont été retirées en raison d'un changement d'orientation et de la réduction de la taille du bureau de pays.

53. Le PAM s'est donné pour priorité, en 2024, de renforcer la gestion des risques liés à l'exploitation et aux atteintes sexuelles en développant les capacités de ses partenaires coopérants aux fins d'une programmation placée sous le signe de la sécurité et de la responsabilité. Organisé en collaboration avec le groupe de travail sur le protocole relatif aux partenaires d'exécution, l'atelier d'apprentissage mondial consacré à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des partenariats a représenté une initiative majeure dans ce domaine. Le PAM a également piloté la diffusion de l'outil d'évaluation des capacités des partenaires d'exécution en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, dont s'est doté le système des Nations Unies, et intégré un groupe de travail sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles afin d'améliorer la coopération entre le système des Nations Unies et les partenaires commerciaux dans ce domaine.
54. En 2024, le PAM a mis la dernière touche au cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats, axé sur la personne humaine. Instrument destiné à rendre compte de l'action menée selon une démarche axée sur les résultats obtenus, il servira à déterminer dans quelle mesure les engagements pris et les ressources allouées par le PAM contribuent à produire des effets directs axés sur la personne humaine. Depuis 2025, ce cadre est intégré à la procédure suivie aux fins de l'élaboration des plans stratégiques de pays.
55. En coopération avec Catholic Relief Services, le PAM a lancé une initiative de rationalisation des données visant à aider ses partenaires coopérants à gérer efficacement les données relatives aux bénéficiaires tout en assurant la protection de leur vie privée, notamment lors des manipulations relatives à la duplication et au partage de données.
56. De nouveaux instruments, notamment une carte de gestion des partenariats et des normes minimales en matière d'assurances, seront lancés en 2025. Le système Partner Connect du PAM, qui est désormais en service dans 29 pays et gagne du terrain à l'échelle mondiale, contribuera à renforcer la transparence, le respect de l'obligation de rendre compte de l'action menée et l'accès au sein d'un réseau diversifié d'intervenants locaux.

## **La production de données factuelles et le partage des connaissances**

57. Tout au long de l'année 2024, le PAM s'est appuyé sur les partenariats, les données factuelles et son rôle prépondérant sur le plan technique pour promouvoir l'action conjointe rapide dans les secteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. En s'attachant à rassembler les différents acteurs, à produire des données en temps voulu et à investir dans les systèmes d'anticipation, il a continué d'appuyer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour prévenir la famine et atténuer les crises alimentaires.

### **Production de données factuelles et direction éclairée**

58. Le PAM suit de près l'évolution de l'insécurité alimentaire aiguë chez les populations les plus vulnérables, jouant un rôle central dans les processus IPC et ceux du Cadre harmonisé. Dans les zones où l'accès est limité, il utilise des méthodes de collecte de données à distance afin d'évaluer les besoins avec précision et d'y répondre de manière adéquate.
59. En 2024, le PAM a fourni la majorité des indicateurs d'effet direct liés à la sécurité alimentaire qui sont utilisés dans les processus IPC. En 2025, en collaboration avec l'Unité de soutien global de l'IPC, il s'attache à perfectionner la classification des situations de famine, à rendre possible l'analyse dans les zones difficiles d'accès et à améliorer la ventilation des données.

60. En 2024, le PAM a tiré parti du rôle moteur qu'il joue au sein du Réseau mondial contre les crises alimentaires et de la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du nexus action humanitaire-développement-paix pour promouvoir des solutions durables aux crises alimentaires. Il a ainsi collaboré avec des partenaires clés tels que la FAO, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole, l'UNICEF, le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement. La coordination a également été renforcée grâce à d'autres instances, telles que l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
61. En partenariat avec le Feinstein International Center de l'Université Tufts, le PAM a codirigé une série de dialogues stratégiques de haut niveau consacrés à la prévention de la famine dans un monde en évolution, qui a abouti à l'élaboration d'un cadre mondial de prévention de la famine et au renforcement de la collaboration avec le Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre d'un partenariat avec la Blavatnik School of Governance de l'Université d'Oxford.
62. Avec le soutien du University College de Londres et du Comité d'examen des situations de famine, le PAM a piloté un programme de collecte de données relatives à la mortalité dans la bande de Gaza sous la forme d'enquêtes téléphoniques. Cette initiative a permis de chiffrer la mortalité imputable à des causes non traumatiques aux fins des calculs à réaliser au titre de l'IPC.
63. Le PAM et World Vision ont collaboré pour fournir des données factuelles sur les conséquences de la réduction des rations sur les populations et sur la sécurité alimentaire.

#### **Commerce mondial et accès à la nourriture**

64. En partenariat avec la FAO et la Banque mondiale, le PAM a présenté un aperçu de la situation au Comité de l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce, appelant l'attention sur les conséquences de l'augmentation de l'insécurité alimentaire aiguë, en particulier dans les pays en développement qui sont également des pays importateurs nets de produits alimentaires.
65. Partenaire technique du Gouvernement ukrainien dans le cadre de l'initiative "Céréales en provenance d'Ukraine", le PAM facilite les expéditions de produits alimentaires vers des pays d'Afrique et du Moyen-Orient, notamment vers la République arabe syrienne. La déclinaison locale de l'initiative, "Grain from Ukraine for Ukraine" (céréales en provenance d'Ukraine pour l'Ukraine), recourt aux céréales produites dans le pays aux fins des activités de secours qui y sont menées, soutenant ainsi les opérations et les efforts de stabilisation menés au profit des communautés touchées par le conflit.

#### **Paix, sécurité et nexus action humanitaire-développement-paix**

66. En 2024, dans le cadre de séances publiques ou à huis clos, le PAM a rendu compte au Conseil de sécurité de l'ONU des crises alimentaires provoquées par les conflits dans la bande de Gaza, en Haïti, au Soudan (camp de réfugiés de Zamzam) et au Yémen, réaffirmant ainsi son soutien à la mise en œuvre de la résolution 2417. En outre, le PAM a participé à l'organisation de manifestations de haut niveau dans le cadre de l'édition 2024 du Forum humanitaire européen et de la Semaine de Genève pour la paix, ce qui lui a permis d'appeler l'attention sur le lien qui existe entre les conflits, la faim et la paix, en association avec les États membres partenaires, notamment la Suisse.



### **Alerte rapide aux fins d'une action immédiate de grande qualité**

67. En 2024, dans le cadre de ses fonctions au sein du Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence du Comité permanent interorganisations, le PAM s'est livré à un tour d'horizon prospectif visant à favoriser l'établissement de priorités au titre de l'action humanitaire rapide. En collaboration avec la FAO, le PAM a publié deux éditions du rapport *Hunger Hotspots* (en juin et en novembre 2024), lequel met en évidence l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans 22 pays en raison de conflits, de chocs climatiques et de chocs économiques, notamment des répercussions de la crise qui sévit dans la bande de Gaza et des conséquences de La Niña.
68. Le PAM a dirigé ou codirigé l'initiative "Alertes précoces pour tous" au Bangladesh, au Cambodge, en Haïti, au Mozambique et au Népal. Dans le cadre de ses programmes d'anticipation, il a apporté un appui aux services nationaux de météorologie de 44 pays.
69. Dans le cadre de la stratégie d'anticipation qu'il a établie conjointement avec la FAO, le PAM a participé à des modules de formation sur les mesures d'anticipation, à l'élaboration de cadres au titre du Fonds central pour les interventions d'urgence et à l'analyse de retours d'expérience aux côtés de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de partenaires régionaux.
70. En 2024, en collaboration avec ses partenaires et les communautés touchées, le PAM a procédé à la mise en place anticipée de denrées alimentaires et d'autres produits dans des zones à haut risque, ce qui s'est traduit par des interventions plus rapides et plus économiques. En République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan, la constitution anticipée de stocks, avant les inondations, a permis de préserver l'accès à l'aide et de réduire les retards d'approvisionnement. En Haïti, la mise en place anticipée, avant l'ouragan, a permis au PAM de porter rapidement secours aux communautés touchées et contribué à limiter le recours à des stratégies de survie préjudiciables.

### **Coordination de l'assistance monétaire**

71. Dans le cadre du groupe consultatif mondial sur l'assistance monétaire, le PAM, en collaboration avec des entités des Nations Unies, des ONG et des intervenants locaux, a participé aux travaux sur le nouveau modèle du Comité permanent interorganisations pour la coordination de l'assistance monétaire, qui ont abouti à l'élaboration d'un cadre de référence sur la qualité de la coordination de l'assistance monétaire. Le PAM a également formulé des orientations concernant la communication d'informations relatives à l'assistance monétaire à usages multiples mise en place dans le cadre de plans de réponse humanitaire, qui ont été approuvées en 2024. Le groupe consultatif sur l'assistance monétaire a prévu de lancer une formation en 2025 afin de renforcer les capacités.

### **Responsabilité à l'égard des personnes touchées et protection**

72. En 2024, au sein du Comité permanent interorganisations, le PAM a coprésidé, avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Core Humanitarian Standard Alliance, l'Équipe spéciale chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées. Aux côtés du HCR, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de l'UNICEF, il a également codirigé le Groupe de travail sur les mécanismes collectifs de remontée de l'information, contribuant à la conception et à la mise au point de normes en la matière, lesquelles ont été approuvées par le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation et publiées par le Comité permanent interorganisations en janvier 2025.

73. Le PAM a apporté son concours à la mise en œuvre du plan d'action du Comité permanent interorganisations sur la place centrale de la protection. À cette fin, il a organisé, en coopération avec la FAO et InterAction, un atelier interinstitutions destiné à favoriser la pleine intégration des principes de protection à l'échelle du système, encourageant ainsi la collaboration entre les intervenants humanitaires et les donateurs.
74. Le PAM a contribué à l'élaboration du nouveau plan stratégique du module mondial de la protection et codirigé un laboratoire de politique générale dans le cadre de la Conférence mondiale sur la protection, accordant une attention particulière à la prise en compte de questions transversales dans les interventions humanitaires et au renforcement de la collaboration entre les acteurs de la protection.

## **Perspectives**

75. Le PAM continuera de se mettre au service de la réinitialisation des modalités de l'action humanitaire. Ce faisant, il entend accroître l'efficacité et l'efficacite de l'action menée par le système humanitaire pour porter secours aux populations les plus vulnérables. En collaboration avec ses partenaires, le PAM consolidera les approches collectives afin que l'aide parvienne aux communautés auxquelles il prête assistance dans les meilleurs délais et dans le respect des principes en vigueur et de l'obligation de rendre compte de l'action menée.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance